

Programme d'Echanges des Autorités Judiciaires (2021)

ECHANGES BILATÉRAUX ENTRE JURIDICTIONS DES ÉTATS MEMBRES DE L'UE

APPEL À CANDIDATURES

Objet :

Le Réseau Européen de Formation Judiciaire lance un appel à candidatures pour l'organisation d'échanges bilatéraux entre les juridictions des Etats membres de l'UE dans le cadre du Programme d'Echanges des Autorités Judiciaires 2021.

Le Programme d'Echanges du REFJ a pour principal objectif de développer la confiance mutuelle entre les autorités judiciaires afin de promouvoir la reconnaissance mutuelle des décisions de justice en permettant aux participants de se connaître et de mieux travailler ensemble.

Un échange bilatéral entre les juridictions/parquets de deux Etats Membres implique que l'une des deux juridictions/parquets envoie une délégation dans la/le juridiction/parquet de l'autre Etat membre qui agit en tant qu'institution s'accueil.

Convention d'accueil

Etablir un contact fiable avec l'institution d'accueil est indispensable pour la mise en place d'un échange bilatéral. Il a donc été décidé qu'une convention d'accueil doit être jointe au formulaire de candidature disponible en ligne.

Réciprocité :

Un échange bilatéral n'implique pas de réciprocité automatique. Bien qu'elle soit souhaitable, la réciprocité des échanges bilatéraux n'est pas obligatoire. Les projets prévoyant des visites réciproques devront comporter une déclaration formelle de l'autre partie certifiant que les mesures nécessaires ont été prises pour assurer leur participation en tant que juridiction/parquet d'envoi.

Format :

- Durée: cinq jours ouvrables (possibilité de demander une réduction de la durée à 3 jours ouvrables)
- Taille et composition des groupes: les délégations doivent être composées de 5 participants. Elles peuvent comporter des personnels judiciaires. Cependant, la majorité de la délégation devra être composée de juges/procureurs ;

- Langue: la langue de travail sera déterminée par les juridictions impliquées dans l'échange. Les éventuels frais d'interprétation ne seront pas pris en charge par le REFJ.

Pays éligibles

Les juridictions de tous les Etats membres de l'Union européenne sont éligibles pour participer aux échanges bilatéraux, à l'exception du Danemark.

Procédure de candidature :

L'appel à manifestation d'intérêt sera diffusé par le biais des points de contacts du Programme d'Echanges du REFJ dans les Etats Membres.

Les candidatures devront être déposées par la juridiction/le parquet qui visitera la juridiction/le parquet partenaire. Si les juridictions participantes souhaitent un échange réciproque, une candidature devra être soumise pour chaque visite. Si elles souhaitent participer, les délégations des juridictions ayant accueilli des collègues en 2020 devront déposer une nouvelle candidature.

Les candidatures et tous les documents annexes doivent être envoyés aux institutions de formation nationales qui effectueront une pré-sélection à soumettre au REFJ.

Les juridictions intéressées sont invitées à soumettre un projet détaillé comprenant au minimum les éléments suivants :

- Le formulaire de candidature, dûment complété et signé par la juridiction/le parquet candidate ;
- La convention d'accueil, dûment complétée et signée par la juridiction/le parquet avec laquelle/lequel l'échange est convenu (la juridiction/le parquet "jumelle" dans l'autre Etat membre doit être identifiée avant la candidature dans la mesure où le REFJ n'assumera pas l'identification d'une juridiction/un parquet d'accueil potentiel/le) ;
- La confirmation que le point de contact du pays hôte a été informé du projet d'échange.

Conditions financières :

Les échanges bilatéraux entre juridictions/parquets des Etats membres seront régis par les règles financières du Programme d'Echanges du REFJ. Chaque participant visiteur recevra un per diem pour couvrir ses frais de séjour et sera remboursé de ses frais de transport entre sa juridiction/son parquet d'origine et la juridiction/le parquet d'accueil conformément aux règles financières prévues dans les conditions financières du Programme d'Echanges 2021. Les éventuels frais des juridictions/parquets d'accueil ne seront pas pris en charge par le REFJ.

Evaluation :

Un rapport/une évaluation devra être soumis par chaque juridiction/parquet après l'échange. Le rapport devra comprendre une évaluation par les acteurs suivants : le groupe visiteur, le groupe accueillant et l'institution d'accueil.

Les résultats de l'évaluation devront déterminer quel a été l'impact de l'échange sur l'activité de l'institution d'accueil (le cas échéant).

De plus amples informations sur les éléments devant figurer dans les rapports seront transmises aux délégations participantes avant l'échange.

Calendrier :

Les échanges devront avoir lieu au cours de l'année 2021 et se terminer avant le 31 décembre 2021.

ANNEXE

Liste des point de contact du Programme d'Echange

Pays	Institution	Fonction	Nom du Point de contact	Adresse e-mail	Téléphone
Autriche	Bundesministerium für Justiz	Juges, procureurs, formateurs	Ms. Emilia BREUß	emilia.breuss@bmj.gv.at team.pr@bmj.gv.at	+43 1 521 52 2232
	Association de Juges Administratifs autrichiens	Juges administratifs	Mr. Gerald EHGARTNER	gerald.ehgartner@bfg.gv.at	+43 650 3378073
Belgique	Institut de Formation Judiciaire/Instituut voor gerechtelijke opleiding	Juges, procureurs, formateurs	Ms. Karin CARLENS	karin.carlens@igo-ifj.be	+32(2)518 49 61
Bulgarie	Institut National de Justice	Juges, procureurs, formateurs	Mr. Stanimir KEREMIDCHIEV Ms Kalina TZAKOVA	s.keremidchiev@nij.bg k.tzakova@nij.bg	+359 2 9359 118
Croatie	Académie judiciaire	Juges, juges administratifs et procureurs,	Ms. Nella POPOVIC	Nella.Popovic@pravosudje.hr	+385 1 371 4745
			Ms. Tamara PAVIČIĆ	Tamara.Pavicic@pravosudje.hr	
Chypre	Cour Suprême	Juges	Ms. Phani HADJIPHANI	phadjiphani@sc.judicial.gov.cy	+35722865783
République Tchèque	Justicni Akademie	Juges, juges administratifs, procureur et formateurs	Ms. Renata VYSTRCILOVA	rvystrcilova@akademie.justice.cz	+420 573 505 175
			Ms. Eva KREJČOVÁ	ekrejcova@jacz.cz	+420 737 247 153
Estonie	Parquet Général Estonien	Procureurs, formateurs	Ms. Marianne TIIGIMAA	Marianne.Tiigimaa@prokuratuur.ee	+372 613 9418
	Cour Suprême d'Estonie	Juges, juges administratifs et formateurs	Mr. Andraš TŠITŠKAN	andras.tsitskan@riigikohus.ee	+372 7 309 063
			Ms. Airi PÜÜA	airi.pyya@riigikohus.ee	+372 7 309 086
Finlande	Administration Nationale des Tribunaux (Tuomioistuinvirasto)	Juges	Ms. Sari PIIRONEN	sari.piironen@oikeus.fi	+358 295 150 277
	Parquet general	Procureurs	Ms. Pia MERI	pia.meri@oikeus.fi	

France	Ecole Nationale de la Magistrature	Juges, procureurs, formateurs	Ms. Myriam ELEORE	myriam.eleore@justice.fr	+33 1 44 41 99 54
	Conseil d'Etat	Juges administratifs	Ms. Marie-Pierre LANORE	marie-pierre.lanore@conseil-etat.fr	+33 1 40 20 82 32
Allemagne	Bureau fédéral de la Justice	Juges et procureurs	Mr. Niels HARDT	justizfortbildung@bfj.bund.de	+49 228 99 410 5233
			Ms. Yvonne BRUCHERTSEIFER	justizfortbildung@bfj.bund.de	+49 228 99 410 6194
Grèce	Ecole nationale de juges	Juges et formateurs	Ms. Effie PAPADOPOULOU	info@esdi.gr	+302310 494132
	Parquet général de la Cour Suprême de Grèce	Procureurs	Mr. Ilias KONSTANTAKOPOULOS	I.Konstantakopoulos@rp-grece.be	+32 25515760
Hongrie	Académie Judiciaire d'Hongrie	Juges, formateurs	Ms. Renata SEREGI	miainternational@obh.birosag.hu	+36 1 487 6803
	Parquet general	Procureurs	Mr. Gábor SZÉPLAKI-NAGY	szeplakinagy.gabor@mku.hu	+36 1 354 55 05
Irlande	Comité irlandais de la formation judiciaire	Juges	Ms. Elisha D'ARCY	Elishad'Arcy@Courts.ie	+353 888 62 28 / +353 878 977 56
Italie	Scuola Superiore della Magistratura	Juges, procureurs et formateurs	Ms. Antonella ROCCA	internazionale@scuolamagistratura.it	+39 (0)6 85334226
	Consiglio di Presidenza della Giustizia Amministrativa	Juges administratifs	Mr. Guglielmo PASSARELLI DI NAPOLI	g.passarellidinapoli@giustizia-amministrativa.it	+39 320 7983577
Lettonie	Centre de Formation Judiciaire de Lettonie	Juges et juges administratifs	Ms. Dārta Mestere	darta@ltmc.lv	+371 67895877
	Parquet général de Lettonie	Procureurs	Ms. Renāte KĪPLOKA Mr. Krisjanis RUDZITIS	renate.kiploka@lrp.gov.lv krisjanis.rudzitis@lrp.gov.lv	+371 26523162
Lithuanie	Administration nationale de Tribunaux de la République de Lithuanie	Juges et juges administratifs	Ms. Donata VIRŠILAITĖ	donata.virsilaite@teismai.lt	+370 5 251 4126
	Parquet général	Procureurs, formateurs	Mr. Erikas JUCHNEVIČIUS	Erikas.Juchnevicius@prokuraturos.lt	+370 5 2500912
Luxembourg	Parquet général du Grand-Duché du Luxembourg	Juges, juges administratifs et procureurs	Ms. Elisabeth EWERT	elisabeth.ewert@justice.etat.lu	+352 47 59 81 – 959

Malte	Comité d'Etudes Judiciaires	Juges administratifs, juges	Ms. Danielle PACE GRIMA	danielle.pace-grima@gov.mt	
Pays-bas	Studiecentrum Rechtspleging (SSR)	Juges, procureurs, formateurs	Ms. Elise BLOEM	e.bloem@ssr.nl	+316 1178 8430
			Ms. Nathalie GLIME	Glime@ssr.nl ssr.international@ssr.nl	+31 88 361 3212
Pologne	Ecole Nationale de la Justice et du Parquet Général	Juges, procureurs, visiteurs uniquement, formateurs	Ms. Anna NATORSKA-MICHROWSKA	a.michrowska@kssip.gov.pl exchange@kssip.gov.pl	+48 81 440 87 16
		Juges, procureurs, hôtes uniquement	Ms. Katarzyna KRYSIAK	k.krysiak@kssip.gov.pl exchange@kssip.gov.pl	+48 693 840 574
	Cour Suprême Administrative	Juges administratifs	Ms. Marta KULIKOWSKA	mkulikowska@nsa.gov.pl	+48 22 551 67 08
Portugal	Centro de Estudos Judiciarios	Juges administratifs, juges, procureurs, formateurs	Ms. Cristina MESSIAS	cristina.c.messias@mail.cej.mj.pt	+351 21 884 56 00
			Mr. Rui REIS COSTA	rui.p.costa@mail.cej.mj.pt	+351 21 884 56 00
Roumanie	Institut National de la Magistrature	Juges, juges administratifs, procureurs, formateurs	Ms. Diana MIHAILA	dilica@just.ro	+40 21 407 62 53
Slovaquie	Académie Judiciaire	Juges et procureurs	Ms. Dagmar HUPKOVÁ	dagmar.hupkova@justice.sk	+421 33 88 18 305
Slovénie	Ministère de la Justice – Centre de Formation Judiciaire	Juges et juges administratifs, procureurs	Ms. Tina BANFI	Tina.Banfi@gov.si	+386 1 369 57 44
Espagne	Escuela Judicial Española	Juges et juges administratifs, formateurs	Mr. José María ASENCIO GALLEGO	josemaria.asencio@cgpj.es	+ 34 93 406 73 75
			Mr. Pere SOLANAS SOLE	pere.solanas@cgpj.es	+34 93 406 73 46
	Centro de Estudios Jurídicos	Procureurs	Ms. Clara PASCUAL CASTROVIEJO	internacional@cej-mjusticia.es	+34- 91 455 16 87

Suède	Domstolsakademin, Domstolsverket	Juges et juges administratifs, formateurs	Ms. Ann-Marie BASUN	ann-marie.basun@dom.se	+4636442 21 32 mobile +46739-18 58 48
	Parquet général	Procureurs, formateurs	Central: Ms Susanne Nord- ANDERSSON Ms Lisa SPENCER AIAKOS: Mrs. Debika RAY BERGHOG ST, SV, specialized: Mrs Alexandra BOPP Head of training Unit: Mr Pär ANDERSSON	Susanne.NordAndersson@aklagare.se Lisa.Spencer@aklagare.se Debika.RayBerghog@aklagare.se Alexandra.Bopp@aklagare.se Par.R.Andersson@aklagare.se	+46 10 562 50 52

Suède	Parquet général	Procureurs, formateurs	Central: Ms Susanne Nord-ANDERSSON Ms Lisa SPENCER AIAKOS: Ms Ulrika ROSÉN ST, SV, specialized: Mr Göran KVIST Head of training Unit: Mr Pär ANDERSSON	Susanne.NordAndersson@aklagare.se Lisa.Spencer@aklagare.se Ulrika.Rosen@aklagare.se Goran.Kvist@aklagare.se Par.R.Andersson@aklagare.se	+46 10 562 50 52
Académie de droit européenne (ERA)	Académie de droit européenne (ERA)	Formateurs	Mr. Jaroslav OPRAVIL	jopravil@era.int	+49 (0)651 - 93737 -841